



# LES FICHES CONSEILS

## Lui Et Vous

Avoir un chien est une formidable expérience quand les rapports se passent bien. Mais établir dès le début une relation saine avec son chiot n'est pas chose simple. Aimer son chien, c'est aussi décrypter les rapports qu'il a avec les autres humains ou les autres animaux, c'est connaître vos droits et obligations envers lui, c'est jouer avec lui, c'est pouvoir l'emmener en vacances avec vous... Voici quelques-uns des nombreux sujets que nous abordons dans cette rubrique.

**Dossier 3** // Comment emmener votre chien en vacances?

- [Les vacances et votre chien](#)
  - [Votre départ en vacances ne doit pas représenter son premier voyage en voiture.](#)
  - [En voyage à l'étranger](#)
  - [Quarantaine et vaccinations réglementaires](#)
  - [Faire garder votre chien](#)
  - [Chiens en vacances](#)
- [C'est encore loin l'Angleterre ?](#)
  - [Passeport Européen](#)
  - [Prise de sang](#)
  - [Identification](#)
  - [Le voyage](#)
- [Comment faire voyager votre chien en avion](#)
  - [Les démarches à entreprendre](#)
  - [Les vols directs sont préférables](#)



### Les vacances et votre chien

Cet article vous aide à peser le pour et le contre de ce qu'implique partir en vacances avec votre chien, telles que les vaccinations de voyages obligatoires, et vous rappelle quelques règles élémentaires avant d'emmener votre chien sur la plage. Vous attendez les vacances, mais si vous avez un chien, vous n'aurez pas seulement à les programmer avec soin, mais également à décider ce que vous allez faire de lui. Vous pouvez certes l'emmener avec vous, mais dans beaucoup de cas, vous serez obligé de partir sans votre chien. Il ne fait aucun doute qu'il n'est pas très drôle de laisser un chien tout seul à la maison pour une longue période. Parfois, vous aurez la chance de trouver un ami ou un voisin qui va se charger de s'occuper de lui en votre absence. Mais malgré les meilleures intentions, il se peut que vos amis ne puissent pas continuer à s'occuper de votre chien si des événements imprévus se produisent. Pour beaucoup de propriétaires de chiens, il est alors indispensable de faire héberger leurs animaux

dans une pension. La plupart des chiens s'adaptent très bien à cette situation notamment s'ils y ont été préparés depuis leur plus jeune âge. Si vous envisagez de partir en voyage avec votre chien, il y a quelques règles de base et de bon sens à respecter.

Votre départ en vacances ne doit pas représenter son premier voyage en voiture.

Si vous savez qu'il y a des chances qu'il soit malade ou qu'il s'excite en voiture, demandez à votre vétérinaire de vous prescrire quelques médicaments contre le mal des transports : en général, ces médicaments ont aussi un effet tranquilisant. Effectuez régulièrement des arrêts pour permettre à votre chien de se soulager si nécessaire et donnez-lui à boire de l'eau. Gardez-le en laisse quand vous le sortez faire un peu d'exercice et ne lui permettez jamais de courir sans laisse sur l'aire d'une station-service ou à proximité d'une route très fréquentée. S'il fait chaud, ne laissez pas votre chien dans une voiture, surtout si elle est garée en plein soleil. Garez toujours votre voiture à l'ombre. Même si le temps est maussade, ne laissez jamais votre chien dans la voiture pendant plus de 5 à 10 minutes. Assurez-vous qu'il a de quoi boire. Laissez les fenêtres ouvertes de façon à faire rentrer un peu d'air frais, mais sans qu'il puisse toutefois s'enfuir ! Aujourd'hui, on trouve dans le commerce des grilles que l'on peut adapter aux fenêtres des voitures et qui vous permettent de les laisser ouvertes sans que votre chien puisse en sortir. Si tant est que votre chien adore sortir sa tête de la fenêtre de la voiture, ne lui permettez jamais de le faire si la voiture est en mouvement, ce comportement pouvant lui provoquer des troubles aux yeux et aux oreilles, sans parler d'un éventuel accident.

En voyage à l'étranger

Si vous envisagez de partir à l'étranger, vous devez d'abord vous renseigner sur les risques potentiels encourus par votre chien. Dans beaucoup de pays, il y a de graves maladies endémiques touchant les animaux. L'une des plus dangereuses pour les hommes et les chiens, s'ils ne sont pas vaccinés, est la rage. Il faut donc consulter, auprès des consulats ou chez les responsables sanitaires locaux, les dernières informations disponibles en la matière concernant les pays que vous envisagez de visiter avec votre chien. Dans tous les pays développés où la rage est endémique, il y a des règlements et des systèmes informatisés qui permettent de vérifier si un animal est vacciné contre la rage. Tous les chiens au-dessus d'un certain âge doivent être obligatoirement vaccinés contre la rage, un certificat qui l'atteste étant alors délivré à leurs propriétaires. En sus des amendes prévues en cas de non-respect de ces dispositions, la police peut infliger aux propriétaires défaillants même la séquestration de leurs animaux. Certains pays ont également des lois qui réglementent le port de la laisse pour les chiens. Une fois que vous avez préparé tous les papiers de voyage pour votre chien, vous devez vous assurer que son voyage va être confortable et sûr. Contactez votre compagnie aérienne à l'avance afin de prendre connaissance des règlements concernant le transport des chiens. Faites faire un peu d'exercice à votre chien avant de quitter votre maison. Servez-lui un repas léger au moins 6 heures avant le départ et ne le faites plus boire à partir de 2 heures au moins à l'avance, sauf s'il fait très chaud. Préparez une gamelle où l'équipage puisse faire boire votre chien lors des escales. Si le voyage doit durer plus de 24 heures, préparez un peu de nourriture, de préférence en croquettes. Collez sur les gamelles à utiliser pendant le voyage des étiquettes précisant clairement vos coordonnées (nom adresse et destination) et joignez une copie de tous les documents éventuellement nécessaires. Marquez aussi le nom de votre chien afin que l'équipage puisse s'en servir au cours du voyage. Assurez-vous que votre chien a son collier ou bien une étiquette précisant vos coordonnées au cas où il s'échapperait.

## Quarantaine et vaccinations réglementaires

Lois et règlements peuvent changer sans que vous en soyez informé. Le meilleur endroit pour obtenir des renseignements à jour est le pays où vous envisagez d'aller. En général, cela veut dire que vous devez contacter le consulat ou le service vétérinaire national de ce pays. Emmenez toujours avec vous tous les documents y compris les certificats de vaccination, les certificats de bonne santé et les certificats d'importation. Les pays où il n'y a relativement pas de maladies ont tendance à imposer des lois très strictes qui limitent les types d'animaux que l'on peut importer, qui réglementent l'entrée dans le pays en fonction du pays d'origine, qui exigent que les animaux soient soumis à une période de quarantaine avant le départ, qui demandent un grand nombre de certificats de bonne santé et de vaccination, ainsi qu'une licence d'importation, et qui soumettent l'animal à une longue période de quarantaine une fois qu'il est arrivé. Les pays où les restrictions à l'importation sont les moins lourdes requièrent toujours des certificats de bonne santé et de vaccination auxquels peuvent être assorties d'autres restrictions comme par exemple l'obligation que les certificats soient rédigés dans une langue particulière. Avant de réserver un voyage à l'étranger, vérifiez toutes ces restrictions afin de pouvoir ramener sans problèmes votre chien à la maison. Il se peut que l'on vous demande de présenter la documentation concernant l'état des vaccinations de votre chien et il se peut également qu'il soit mis en quarantaine. Pour des raisons de sécurité, le mieux est de ne pas emmener votre chien avec vous lors d'un voyage en bateau. Si vous partez en bateau en direction d'un pays étranger, il est possible que votre chien soit mis en quarantaine dès son retour, même s'il n'a jamais quitté le bateau.

## Faire garder votre chien

Pour la plupart des gens, il n'y pas d'autre solution que de faire garder leur chien quelque part lorsqu'ils sont en vacances. Tous les établissements d'hébergement doivent avoir été inspectés et autorisés par les autorités compétentes locales. Si votre chien ne peut pas partir avec vous en vacances ou tout simplement en week-end, il existe plus de 600 pensions canines en France. Toutes ne sont pas de qualité équivalente et n'offrent pas les mêmes services. D'autre part, depuis quelques années, la garde à domicile semble s'affirmer comme un moyen fiable, guère plus onéreux et moins culpabilisant pour les maîtres. Renseignez-vous auprès d'amis ou d'autres propriétaires de chiens : ils pourront éventuellement vous conseiller une pension située dans votre région. Si possible avant de réserver une place pour votre chien, visitez les locaux et vérifiez s'ils sont bien tenus. Il doit y avoir des terrains réservés à l'activité des chiens et ces terrains doivent avoir une surface en béton plutôt qu'en herbe, de façon à ce que l'on puisse les désinfecter facilement. Vérifier si toutes les places cages et portails sont sûrs et en bon état. Idéalement, les locaux devraient avoir des doubles portes afin d'éviter qu'un chien puisse s'enfuir. La plupart des chenils exigent que leurs pensionnaires soient complètement vaccinés contre les maladies les plus communes et demandent à voir au préalable les certificats de vaccination de votre chien. C'est une sage précaution qui vise à éviter la diffusion de maladies entre les chiens. Une fois que vous avez choisi un bon centre d'hébergement pour votre chien, vous devez réserver une place bien avant la date de votre départ, car en été et à l'occasion des longs week-ends, ces établissements sont souvent complets. Vérifiez que toutes les vaccinations sont à jour et n'oubliez pas que certaines vaccinations ne deviennent effectives qu'un mois après les avoir effectuées. Demandez toujours conseil à votre vétérinaire.

Informez les responsables du chenil sur les éventuels soins médicaux ou le régime alimentaire que votre chien doit suivre. La plupart des propriétaires d'un chenil se chargeront de poursuivre ces traitements. Laissez au chenil l'adresse et le nom de

votre vétérinaire et renseignez-vous au sujet des mesures prévues pour les cas d'urgence par l'établissement retenu.

La plupart des chiens s'adaptent bien au chenil, notamment s'ils en ont fait l'expérience depuis leur plus jeune âge. En tout cas, habituez votre chien à des séjours dans un chenil pendant quelques week-ends avant de l'y laisser pour une période de deux semaines. Vous pouvez rendre un peu plus confortable le séjour de votre chien dans un chenil en lui laissant quelques objets familiers tels que des jouets. Assurez-vous aussi de bien identifier ces objets avec votre nom afin que l'on ne puisse pas les égarer lors du séjour.

Vous pouvez aussi opter pour un service de garde à domicile assuré par des particuliers. Il s'agit d'un bon moyen pour ne pas trop perturber votre chien. Vous pouvez faire appel à une famille d'accueil ou en devenir une vous-même. La nourriture à domicile avec passage une fois par jour est également envisageable. Si vous choisissez ce mode de garde, il est recommandé de prendre ses dispositions deux mois à l'avance afin de constituer le dossier.

#### Chiens en vacances

Assurez-vous que les chiens sont les bienvenus dans l'établissement où vous allez. Avant de réserver, informez les propriétaires que vous envisagez de venir avec votre chien. Pour trouver des endroits où les chiens sont les bienvenus, consultez les annonces publicitaires publiées dans les magazines spécialisés. Par ailleurs, les offices du tourisme et les agences de voyage publient sur Internet beaucoup d'informations à ce sujet. Beaucoup de brochures de voyage comprennent des informations concernant les établissements qui acceptent les animaux ainsi que la qualité de réception qui leur est réservée. Il existe également quelques publications plus spécifiques. Si vous emmenez votre chien en voyage, gardez-le constamment sous contrôle. Ne lui enlevez jamais la laisse là où il y a du bétail ou des animaux et des oiseaux sauvages. N'oubliez pas qu'il est capable d'en percevoir la présence même si vous ne pouvez pas les voir : ce qui est très important notamment dans les régions agricoles à la saison du vêlage et de l'agnelage. Un mouvement d'inquiétude chez le bétail peut provoquer des pertes considérables aux éleveurs. Ne permettez pas à votre chien de courir à travers des champs cultivés. Si un sentier public passe au milieu des champs gardez votre chien en laisse et assurez-vous de rester sur le chemin. Si vous visitez une région balnéaire, soyez conscient qu'il y a d'autres personnes sur la plage. Vérifiez que les plages sont autorisées aux chiens. Ne permettez pas à votre chien de souiller la plage et s'il le fait, c'est à vous de la nettoyer après son passage. Emmenez-le se promener avant d'aller à la plage afin qu'il puisse se soulager. Ne le laissez pas poursuivre ou importuner de n'importe quelle manière les autres usagers de la plage. Dans beaucoup de stations balnéaires, les chiens n'ont pas le droit d'aller sur la plage pendant la saison des vacances. S'il fait chaud, il vaut mieux faire un peu d'exercice à votre chien tôt le matin ou dans la soirée. Si vous partez pour une longue promenade, emmenez avec vous sa gamelle et un peu d'eau à boire. Pendant les heures les plus chaudes, il vaut mieux que votre chien reste à l'ombre. Enfin n'oubliez pas d'équiper votre chien avec médaille gravée spécifiant votre adresse et votre numéro téléphonique temporaires au cas où il se perdrait pendant vos vacances.



C'est encore loin l'Angleterre ?

Pour connaître plus en détail les formalités pour voyager avec votre animal en Angleterre, vous pouvez vous rendre sur les sites suivants en cliquant sur les liens [www.ilspartentavecnous.org/](http://www.ilspartentavecnous.org/) et [www.amb-grandebretagne.fr](http://www.amb-grandebretagne.fr). C'est vrai, la quarantaine n'existe plus à destination de l'Angleterre, mais emmener son animal au Royaume-Uni exige quelques démarches qui sont regroupées sous le vocable "Pet Travel Scheme" et qui sont précisées ci-après. Attention, ces démarches peuvent prendre un peu de temps : n'attendez donc pas le dernier moment pour les entreprendre.

#### Passeport Européen

Vous devez tout d'abord vous procurer un passeport européen auprès de votre vétérinaire. Ce document vous permettra de circuler en Europe avec votre chien. Et les spécificités demandées en plus par le Royaume-Uni sont précisées ci-dessous.

#### Prise de sang

Le chien doit évidemment impérativement être identifié (puce électronique ou tatouage) et vacciné contre la rage. Mais il faut aussi faire un prélèvement sanguin pour vérifier le titrage des anticorps antirabiques : seuls les résultats satisfaisants (titrage au moins égal à 0,5 UI/ml) obtenus dans des laboratoires agréés (l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments de Nancy par exemple) sont pris en considération.

#### Identification

L'identification se fait par tatouage ou puce électronique. Dans ce dernier cas, le vétérinaire va injecter une puce électronique sous la peau du chien, contenant les renseignements qui le concernent et qui ne sont accessibles que grâce à un lecteur spécial détenu par les vétérinaires et les autorités.

#### Le voyage

Il faut réserver le voyage auprès d'une compagnie de bateaux ou d'aviation agréée par le ministère de l'Agriculture britannique. L'animal voyagera en cage de transport et à une place déterminée. Sus aux puces ! Il faut encore prévoir une visite chez le vétérinaire juste avant de partir, car un traitement contre les puces, les tiques et les vers échinococcus doit avoir été entrepris sur l'animal, 24 à 48 heures au plus tard avant le voyage. Le traitement antiparasitaire n'est valable que s'il a été mis en œuvre avec des produits de marques agréées et consigné sur un document officiel fourni par le ministère.



## Comment faire voyager votre chien en avion ?

Si vous envisagez d'emmener votre chien avec vous, en avion, lisez cet article et découvrez tout ce que vous devez absolument savoir afin de préparer votre compagnon pour le vol et pourquoi les vols directs sont les meilleurs. Si votre planning vous contraint à un déplacement en avion, vous pouvez, bien sûr, laisser votre chien à la maison avec un «dog-sitter» pour le garder, l'installer momentanément dans une pension ou l'emmener avec vous. La plupart des compagnies aériennes acceptent de transporter les animaux de compagnie. En principe, les petits chiens (moins de 5 kg) peuvent rester avec vous en cabine dans un sac de transport tandis que les gros doivent impérativement voyager dans la soute qui rappelons le est climatisée et pressurisée. Il faut acquérir une cage spéciale. Du point de vue de la sécurité, les compagnies aériennes sont excellentes lorsqu'il s'agit de transporter des animaux, et elles sont tenues de prendre soin de ceux qu'elles acceptent dans leurs avions. Mais vous aussi avez votre rôle à jouer et pour garder votre animal sain et sauf voici ce que vous devez faire :

### Les démarches à entreprendre

Tout d'abord, faites faire un bilan de santé à votre chien par votre vétérinaire et demandez-lui un certificat sanitaire. Faites-le de 7 à 10 jours avant votre voyage. Dans certains pays, ce bilan de santé récent est obligatoire. Il faut donc se renseigner auprès soit du service des douanes, soit des ambassades ou des consulats, sur les modalités de passage des frontières. Vous avez besoin de vous procurer une cage spéciale pour votre chien qui soit homologuée pour ce genre de voyage ; la conception, les matériaux, les caractéristiques de fabrication et de ventilation de cette manière sont définies par la loi. Si votre chien est vraiment tout petit et que son sac de voyage est de ce fait suffisamment petit pour tenir sous le siège devant vous les compagnies aériennes vous permettront de l'emmener dans la cabine des passagers. Deux règles importantes s'appliquent : premièrement, un seul animal est autorisé par cabine et il n'a pas le droit de se promener en liberté pendant le vol ; deuxièmement, si son sac de transport ne tient pas sous le siège, votre animal doit voyager dans la soute. Pour les chiens voyageant en soute, demandez conseil à votre vétérinaire si vous souhaitez lui donner un léger sédatif. Assurez-vous que votre chien porte un collier avec son nom. Et pour plus de sécurité, attachez une photo de votre animal avec son nom sa destination finale et un numéro de téléphone à l'extérieur du sac ou de la cage. Avant de partir, consultez le site Web de la compagnie aérienne que vous avez choisie pour connaître sa réglementation relative aux voyages des animaux.

### Les vols directs sont préférables

Chaque fois que c'est possible, prenez des vols directs ou sans escales. Les problèmes surgissent souvent lors des correspondances, lorsque les animaux ont de grands risques d'attendre et d'être exposés à des conditions climatiques extrêmes. Bien qu'il y ait des règlements concernant la température des zones de transit des aéroports, vous n'êtes jamais sûr que toutes les compagnies suivent ces directives à la lettre. Appelez avant de partir et faites vos propres prédictions météo. Si les compagnies aériennes jugent que la zone de transit de l'aéroport d'escale est trop chaude ou trop froide, elles ne prendront tout simplement pas votre animal. Demandez également à surveiller

l'embarquement de votre chien. Lorsque vous montez dans l'avion, dites au commandant de bord ou à une hôtesse que votre chien est dans la soute. Les soutes ne sont pas toutes pressurisées ni n'ont leurs niveaux de température contrôlés vérifiez donc par vous-même que celle de votre avion répond à toutes vos exigences. Après le vol si vous découvrez que quelque chose va mal appelez immédiatement un vétérinaire et demandez à quelqu'un de la compagnie aérienne d'être également présent pour constater le problème.

---

© 2007 Mars, Incorporated, All Rights Reserved.

®/™ Pedigree Trademark of Mars, Incorporated and its affiliates.